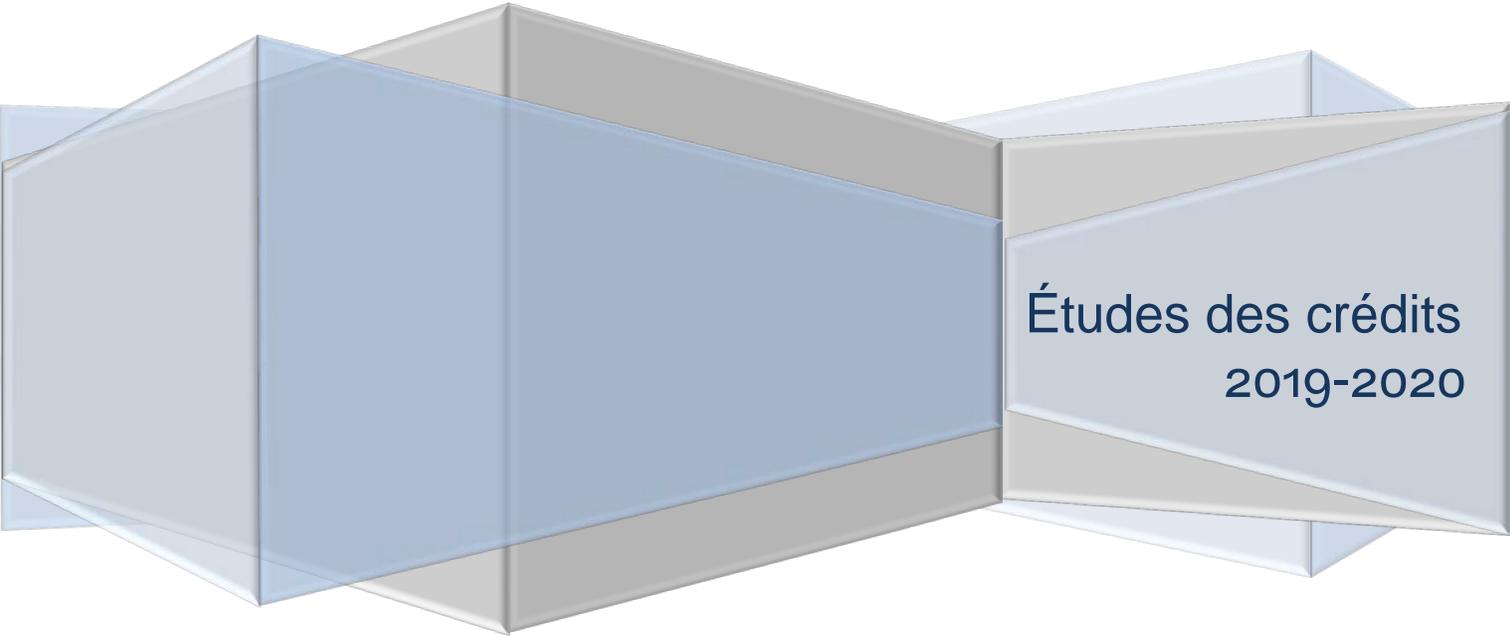


Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques

Réforme des institutions démocratiques Programme 6, élément 3



Études des crédits
2019-2020

SECTION 1 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2018-2019 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, des députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts.

Aucune dépense pour des voyages hors Québec pour le programme 6, élément Réforme des institutions démocratiques.

Aucune dépense pour des voyages hors Québec pour l'ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratique et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>



2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2018-2019 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Dépenses 2018-2019		
Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
Itinéraire / Date du départ et retour	But du déplacement	Coût global (\$)
Départ le 17 mai 2018 de Québec vers Bonaventure. Retour le 19 mai 2018 de Bonaventure vers Montréal.	Tournée régionale des communautés d'expression anglaise	1 854,00
Départ le 23 juillet 2018 de Montréal vers les Îles-de-la-Madeleine. Retour le 25 juillet 2018 des Îles-de-la-Madeleine vers Montréal.	Tournée régionale des communautés d'expression anglaise	3 332,94
Total		5 186,94

Aucune dépense pour des voyages ou des déplacements en avion ou en hélicoptère pour le programme 6, élément Réforme des institutions démocratiques.

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 17). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2018-2019, et les prévisions pour 2019-2020;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Aucune dépense en publicité pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

Aucune dépense pour l'ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>



4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.):

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé de chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé de chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

Dépenses 2018-2019		Montant (\$)
Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Annonce et briefing technique dans le cadre du dépôt du projet de loi n° 179, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, lors de la 41 ^e législature.	1 511,13
TOTAL		1 511,13

Aucune dépense pour l'organisation et la tenue de conférence de presse pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Aucune dépense pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).
<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>



6. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés en indiquant :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
- e) les personnes qui ont reçu la formation.

Aucune dépense pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

Aucune dépense pour l'ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23).
<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>



7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2018-2019, en indiquant :

- a) le nom du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Dépenses 2018-2019 programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques		Montants (\$)
Korem géospatial	Contrat de gré à gré services	1 125
Institut d'administration publique du Canada (IAPC)	Contrat de gré à gré services	1 055
Total		2 180

Dépenses 2018-2019 Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise		Montants (\$)
Air Canada	Contrat de gré à gré	3 165,75
Total		3 165,75

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>



8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2018-2019 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e) faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

Aucun contrat n'a occasionné de coût additionnel pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>.



9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Aucun appel d'offres public pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>.



10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2018-2019, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Veillez vous référer à la réponse de la question 7 des renseignements généraux.



11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseil, etc.), fournir pour 2018-2019 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.



12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ pour l'exercice financier 2018-2019, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revus s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI pour les 10 dernières années.

Aucun projet de développement informatique de plus de 100 000 \$ en 2018-2019 pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <http://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.



13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2018-2019 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. au Québec;
 - ii. à l'extérieur du Québec.

Dépenses 2018-2019 Programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques	Montants (\$)
Location photocopieur + photocopies : en couleur et en noir et blanc	1 963,15
Cartouches d'impression (imprimantes)	209,04
Impression/Reprographie (CSPQ, Sodisco, Numerix)	431,63
Frais de déplacement (repas, transport, hébergement, taxis, etc.)	1 806,27
Formation, congrès, perfectionnement	6 516,22
Total	10 926,31

Dépenses 2018-2019 Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise	Montants (\$)
Location photocopieur + photocopies : en couleur et en noir et blanc	797,91
Cartouches d'impression (imprimantes)	--
Impression photocopies (CSPQ, Sodisco, Numerix)	294,91
Frais de déplacement (repas, transport, hébergement, taxis, etc.)	37 926,74
Formation, congrès, perfectionnement	--
Total	39 019,56

* Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.



14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2018-2019 ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autres types de téléphone intelligent) utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques (iPad ou autres) utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- d) le coût d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) le coût des frais d'itinérance;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

Dépenses 2018-2019 Programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques		Montants (\$)
Coût d'acquisition des téléphones cellulaires		0
Coûts des contrats téléphoniques		578,99
Coûts de résiliation des téléphones cellulaires		0

Dépenses 2018-2019 Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et des Relations avec les Québécois d'expression anglaise		Montants (\$)
Coût d'acquisition des téléphones cellulaires		0
Coûts des contrats téléphoniques		2 698,03
Coûts de résiliation des téléphones cellulaires		0

* Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>



15.

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.

35 ans et plus							
	Total	Homme	Femme	Personne handicapée	Anglophone	Autochtone	Communauté culturelle
Emplois supérieurs	1	1	-	-	-	-	-
Cadres	1	1	-	-	-	-	-
Professionnels	4	1	3	-	-	-	2
Techniciens	1	-	1	-	-	-	-
Personnel de bureau	1	-	1	-	-	-	-
Total	8	3	5	-	-	-	2
% par rapport à l'effectif occupé (8)	100 %	37,5 %	62,5 %	-	-	-	25 %

- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.

35 ans et moins							
	Total	Homme	Femme	Personne handicapée	Anglophone	Autochtone	Membre communauté
Emplois supérieurs	0	0	0	0	0	0	0
Cadres	0	0	0	0	0	0	0
Professionnels	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de bureau	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0
% par rapport à l'effectif occupé (8)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

Maladie												
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total
Emplois supérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cadre	-	-	-	-	-	-	0,3	-	-	1,0	-	1,3
Professionnel	2,5	2,5	1,0	5,8	-	6,0	2,0	4,4	1,8	4,0	-	29,9
Techniciens et assimilés	0,5	-	1,0	-	-	1,5	0,5	0,9	0	1,0	-	5,4
Personnel de bureau	11,0	23,0	21,0	22,0	23,0	20,0	23,0	18,0	7,8	2,0	-	170,8
Total	14,0	25,5	23,0	27,8	23,0	27,5	25,8	23,3	9,6	8,0	-	207,4

- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

Maladie					
	Inférieur à 10 jrs	10-50 jrs	50-100 jrs	100 jrs +	Total général
Emplois supérieurs	1	-	-	-	1
Cadres	-	1	-	-	1
Professionnels	3	2	-	-	5
Techniciens	1	-	-	-	1
Personnel de bureau	1	-	-	-	1
Total	6	3	-	-	9

Valeur estimée					
	Inférieur à 10 jrs	10-50 jrs	50-100 jrs	100 jrs +	Total général
Emplois supérieurs	-	-	-	-	-
Cadres	-	9 754,09 \$	-	-	9 754,09 \$
Professionnels	3 445,37 \$	11 613,28 \$	-	-	15 058,65 \$
Techniciens	829,40 \$	-	-	-	829,40 \$
Personnel de bureau	529,69 \$	-	-	-	529,69 \$
Total	4 804,46 \$	21 367,37 \$	-	-	26 171,83 \$

- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

Heures													
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total
TES et Cadre		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Professionnels	Payées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Compensées	23,5	7,0	-	-	-	10,0	-	-	4,0	36,0	26,5	107,0
Techniciens		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel de bureau		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		23,5	7,0	-	-	-	10,0	-	-	4,0	36,0	26,5	107,0

Montant													
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total
TES et Cadre		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Professionnels	Payées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Compensées	942,93 \$	322,63 \$	-	-	-	488,02 \$	-	-	157,12 \$	1 659,24 \$	1 221,39 \$	4 791,32 \$
Techniciens		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel de bureau		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		942,93 \$	322,63 \$	-	-	-	488,02 \$	-	-	157,12 \$	1 659,24 \$	1 221,39 \$	4 791,32 \$

- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

Vacances													
		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total
Emplois supérieurs		-	1,0	-	15,0	12,0	-	-	-	-	-	5,0	33,0
Cadre		-	-	-	-	10	4,0	-	1,0	2,0	2,0	-	19,0
Professionnel		-	1,0	17,0	20,0	39,0	2,0	1,0	-	3,0	3,0	-	86,0
Techniciens		-	-	-	-	15,0	-	-	-	-	-	-	15,0
Personnel de bureau		-	-	-	-	-	-	-	-	4,0	12,0	15,0	31,0
Total		-	2,0	17,0	35,0	76,0	6,0	1,0	1,0	9,0	17,0	20,0	184,0

- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

Vacances					
	Inférieur à 10 jrs	10-50 jrs	50-100 jrs	100 jrs +	Total général
Emplois supérieurs	-	-	1	-	1
Cadres	1	-	-	-	1
Professionnels	4	1	-	-	5
Techniciens	-	1	-	-	1
Personnel de bureau	1	-	-	-	1
Total	6	2	1	-	9

Valeur estimée					
	Inférieur à 10 jrs	10-50 jrs	50-100 jrs	100 jrs +	Total général
Emplois supérieurs	-	-	36 727,80 \$	-	36 727,80 \$
Cadres	188,62 \$	-	-	-	188,62 \$
Professionnels	-4 589,13 \$	5 636,68 \$	-	-	1 047,55 \$
Techniciens	-	2 436,00 \$	-	-	2 436,00 \$
Personnel de bureau	-635,63 \$	-	-	-	-635,63 \$
Total	-5 036,14 \$	8 072,68 \$	36 727,80 \$	-	39 764,34 \$

- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

Au 28 février 2019						
Catégorie d'emploi	Emplois supérieurs	Cadres	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau	Total général
Capitale-Nationale	1	1	4	1	1	8
Total général	1	1	4	1	1	8

- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

	Expert	Émérite	Total général
Professionnels	1	1	2

- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

Trois employés bénéficient d'un horaire majoré.

- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

Veillez vous référer à la réponse de la question 15 j) des renseignements généraux.

- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre d'employés permanents et temporaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi, pour 2018-2019 et les cinq années précédentes;

Aucun poste aboli au net pour 2018-2019.

- r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la Loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- s) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020 : le nombre de postes vacants.

Le programme 6, élément Réforme des institutions démocratiques compte quatre postes vacants.



16.

- a) Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2018-2019 et les prévisions pour l'année 2019-2020 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2018-2019 seulement.

- b) Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2018-2019 et les prévisions pour l'année 2019-2020 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.

Cette mesure a pris fin le 31 mars 2015.

- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2018-2019 et 2019-2020 et les indemnités de retraite qui seront versées.

Veillez vous référer à la question 16 a) des renseignements généraux.

- d) Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2018-2019 et les prévisions pour l'année 2019-2020 : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Aucun retraité de la Fonction publique ou parapublique engagé pour un ou des contrats.



17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2018-2019 en indiquant, pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) le coût des aménagements réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques				
Espaces occupés	Superficie totale	Durée du bail	(\$)	Propriétaire
Bureau du Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques 875, Grande Allée Est, H3.501	499,59 m ²	Entente d'occupation avec la SQI. C'est la SQI qui doit rendre des comptes sur les baux pour lesquels elle s'est engagée.	125 550	SQI
Bureau de la Direction à l'accès à l'information et protection des renseignements personnels 875, Grande Allée Est, H3.243	350,33 m ²		88 040	
Aucun aménagement et rénovation			--	
Total			213 590 \$	

Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise				
Espaces occupés	Superficie totale	Durée du bail	(\$)	Propriétaire
Bureau du cabinet 875, Grande Allée Est, H5.725	532,56 m ²	Entente d'occupation avec la SQI. C'est la SQI qui doit rendre des comptes sur les baux pour lesquels elle s'est engagée.	89 224	SQI
Bureau du cabinet 770, rue Sherbrooke Ouest, Montréal	191,47 m ²		31 décembre 2020	
Aucun aménagement et rénovation			--	
Total			140 670 \$	

* Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27).
<http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>



18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscriptions des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2018-2019, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Aucune dépense pour l'ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le *Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.*



19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres pour 2018-2019 en indiquant, pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2018-2019;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour 2018-2019;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et la Réforme des institutions démocratique et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise		
MEMBRES DU PERSONNEL	TITRE DE LA FONCTION	PORT D'ATTACHE
McMahon, Dave	Directeur de Cabinet	Montréal
Vuong, Vincent	Attaché politique	Montréal
Sansregret, Louise	Attachée politique	Montréal
Grégory, Kelley	Conseiller politique	Montréal
Allaham, Maria	Attachée politique	Montréal
Debeauvais, Maxime	Attaché politique	Montréal
Djavid, David	Attaché politique	Montréal
Bolivar, Valérie-Yves	Attachée politique	Montréal
Tôth, Laurence	Attachée politique	Québec
De Lair-Blais, Rosemary	Attachée politique	Québec
Abkey, Abdulkadir	Attaché politique	Québec
Masse salariale autorisée pour le Cabinet		680 000 \$

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**



20. Liste des sommes d'argent versées en 2018-2019, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>



21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu
- g) les prévisions pour 2019-2020.

Aucun poste hors structure pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.



23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, les sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2018-2019, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.



24. Pour chaque ministère et organisme, depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2019-2020.

Aucun bureau régional, donc aucun poste n'a été aboli pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



25. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, par mission.

Veillez vous référer à la réponse de la question 15 j) des renseignements généraux.



26. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Aucune affectation pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



27. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2018-2019, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant par catégories.

Dépenses 2018-2019 Programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques	Montants (\$)
Publications Québec (CSPQ)	3 911,52
Journaux électroniques et abonnements	1 623,18
SOQUIJ (banques de données – frais de code d'accès)	245,10
Total	5 779,80

Dépenses 2018-2019 Ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise	Montants (\$)
Journaux électroniques et abonnements	122,89
Total	122,89

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**



28. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune dépense pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

Aucune dépense pour l'ancien Cabinet de la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

*** Les renseignements relatifs au Cabinet de la ministre de la Justice sont dans le cahier explicatif du ministère de la Justice.**



29. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, de l'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

Cette question ne s'applique pas au programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



30. Nominations, pour 2018-2019, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et, sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune des personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

Veillez vous référer à la réponse de la question 7 des renseignements généraux.



31. Pour 2018-2019, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organisme rencontrés.

Aucune visite ou rencontre ministérielle pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



32. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2018-2019 :

- a) les coûts liés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai en indiquant, par demande, le temps de réponse.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2018-2019 des ministères et organismes.



33. La liste exhaustive de tous les mandats et dossier et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2018-2019 :

- a) Le délai des mandats;
- b) le coût (déplacements, etc.);
- c) le nombre de ressources affectées;
- d) le nombre de rencontres;
- e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre
- f) l'objet;
- g) les dates.

Aucun adjoint parlementaire n'a été nommé pour la Réforme des institutions démocratiques.



34. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



35. La liste des ententes et leur nature, signée en 2018-2019 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.



36. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.



37. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2019-2020.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au Rapport annuel 2018-2019 des ministères et des organismes.



38. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2018-2019 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2019 pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.



39. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2018-2019 ainsi que les prévisions pour 2019-2020 et 2020-2021, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer, de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune somme et aucune prévision pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



40. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

PRIMES AU RENDEMENT ET BONIS	
Corps d'emploi	2018-2019
Emplois supérieurs	- \$
Cadres	- \$
Professionnels	- \$
Fonctionnaires	1 250,48 \$
Ouvriers	- \$
Étudiants et stagiaires	- \$
Autres	- \$
Total	1 250,48 \$



41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2018-2019, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocation de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ ou allocation de transition pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



42. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir, pour l'année financière 2018-2019, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.



43. Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

- fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.



44. Pour 2018-2019, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et les organismes.



45. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Aucun mandat pour le programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.



46. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.



47. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2018-2019 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2019-2020. Pour chacun de ces programmes existants de 2018-2019, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2019-2020, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.



48. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en causes ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.



49. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2018-2019 seulement.



50. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord 2018-2019 et prévision pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2018-2019 seulement.



51. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévisions pour 2019-2020

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.



52. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2018-2019 et prévision pour 2019-2020.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec (Secrétariat à la stratégie maritime) pour tous les ministères et organismes.



53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes.



54. Liste des aides financières accordées en vertu du programme financés par le Fonds des ressources naturelles.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.



55. Liste des aides financières accordées en vertu du programme financés par le Fonds du Plan Nord.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.



56. Pour chacune des cinq dernières années, la somme allouée à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères et les organismes budgétaires en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.



57. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

a) la dépense totale (opération et capital);

Cette question ne s'applique pas au programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques.

b) les grands dossiers en cours;

Les informations sont disponibles au tableau de bord :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.ac.ca/>

c) le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;

d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

e) le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.

Veillez vous référer à la réponse de la question 11 des renseignements généraux.



58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019 le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et les organismes.



59. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2018-2019 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.



60. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2018-2019 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.

L'information sera présentée au Rapport annuel 2018-2019 des ministères et des organismes.



61. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2018-2019 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.



62. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du Conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnelles auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Dépenses 2018-2019	
Programme 06, élément Réforme des institutions démocratiques	Montant (\$)
Barreau du Québec	1 538



63. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministre ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour tous les ministères et organismes.



64. Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes :

- a) L'objectifs de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO₂);
- b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO₂);
- c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre;
- d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en Kt de CO₂);
- e) les investissements totaux des projets (en milliers \$);
- f) les aides financières totales du ministère (en milliers \$);
- g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne);
- h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.

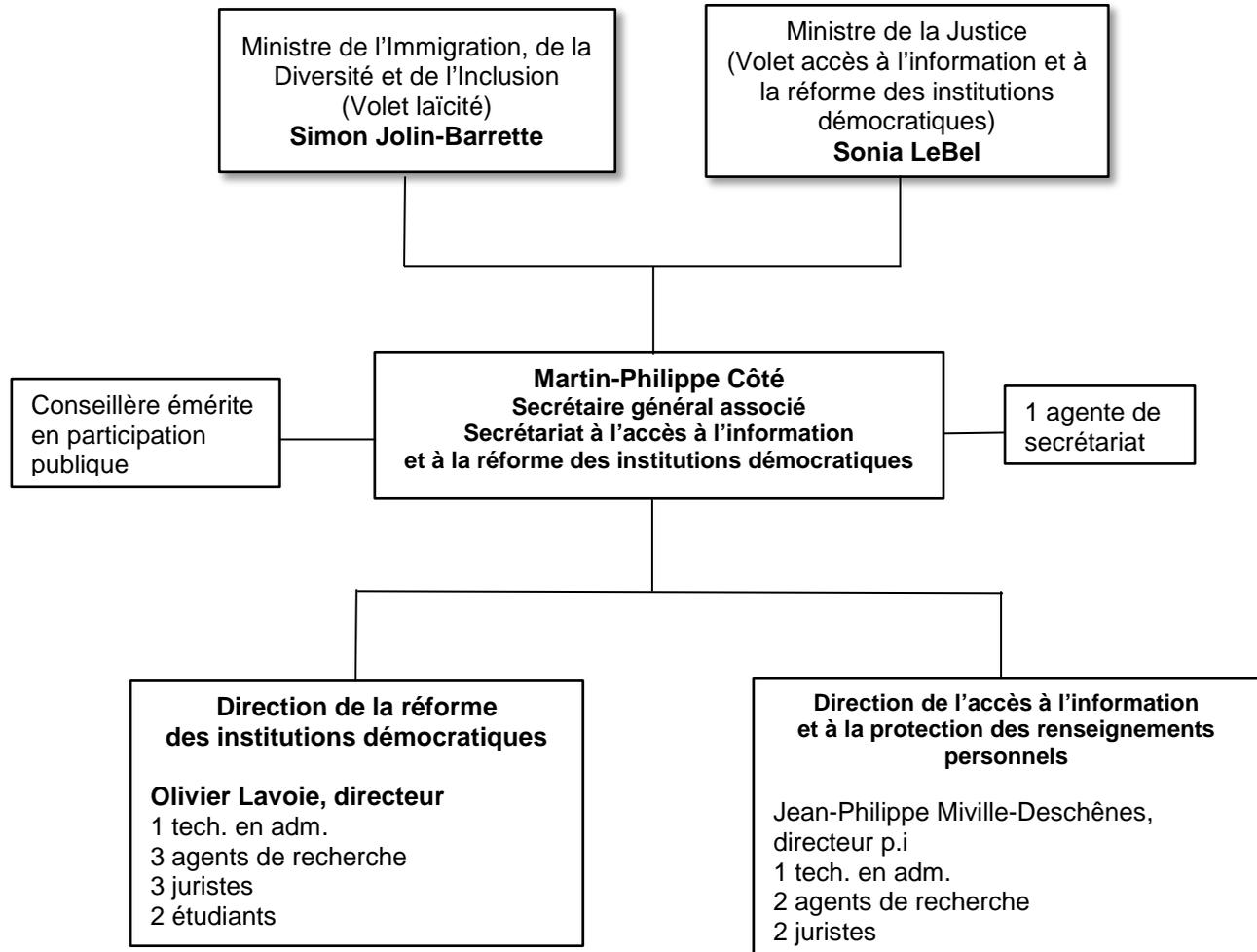
La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques, et ce, pour tous les ministères et organismes.



**SECTION 2 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

Section 2 – Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

1. Organigramme complet du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques (SAIRID), en précisant le titre et le nom des personnes en faisant partie, incluant le statut ou le lien d'emploi (cadre, membre de la fonction publique, contractuel).



Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande Allée Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 528-8024

))(((

2. Dans le cas du personnel contractuel, fournir les paramètres du mandat, traitement (salaire et autres considérations) ainsi que la liste et une copie de tout document produit dans le cadre du mandat.

Aucun contractuel.

))(((

3. Copie des notes, mémos, opinions, études, mémoires et de tout autre document produits par le SAIRID, ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant notamment le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Préciser la nature de ces commentaires, avis ou recommandations.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

))(((

4. La liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2018-2019, dont a fait partie le SAIRID avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

PÉRIODE 2018-04-01 À 2019-02-28 – LISTE DES RENCONTRES ¹					
GROUPES DE TRAVAIL	OBJECTIF	PRÉSIDENT / COORDONNATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL	PARTICIPANTS	APPORTS DU SAIRID	RÉSULTATS
Comité interministériel jeunesse	Coordonner les activités relatives à la jeunesse sur le plan gouvernemental et participer à la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.	SAJ	SAIRID, MEES, MSSS, MF, MIDI, SAA, MTESS, MESI, MRIF, MFA, MAPAQ, MAMH, MDDELCC, SQRC	Participer aux réunions et aux activités de mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse.	Travaux en continu
Groupe de travail interministériel sur le suivi de l'application du Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique	Développer un outil et une procédure de suivi de l'application du Cadre de référence.	SAIRID	MDDELCC, Secrétariat à la communication gouvernementale (SCG), MSSS, MCC, MERN, MAPAQ, MAMH, TEQ, MEES.	Coordonner et animer le groupe de travail et élaborer un outil de suivi de l'application du Cadre de référence.	Travaux en cours
Groupe de travail interministériel sur la Stratégie numérique	Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie numérique.	MESI	MESI	Participer aux réunions et aux activités de soutien pour la mise en œuvre de la Stratégie numérique.	Travaux en continu
Comité des dirigeants gouvernementaux Services Québec	Soutenir les autorités gouvernementales quant aux orientations stratégiques du projet de déploiement de Services Québec	MTESS	MTESS, SAAQ, RAMQ, MESI, MERN, CSPQ, SQI, MJQ, MAMH, Revenu Québec, MEES, MTQ, Retraite QC, SCT, SCG, CNESST	Participer aux rencontres et à la définition des orientations stratégiques. Soutenir le comité ainsi que différents sous-comités et groupes de travail sur toute question relative à la protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Comité chargé de l'évaluation des aspects techniques et juridiques d'équiper les policiers de caméra corporelle	Évaluer les aspects techniques et juridiques visant à équiper les policiers de caméra corporelle	MSP	SAIRID, MSP, DPCP et SQ, Service de police de Laval, Service de police de Sherbrooke, SPVM, SPVQ, MJQ, Association des directeurs de police	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Réseau des responsables des relations canadiennes	Partager l'expertise et les bonnes pratiques, et échanger sur des problématiques, dans l'optique d'une synergie entre les responsables et les ministères et les organismes	SQRC	MDDELCC, MFFP, Min tourisme, MFA, OPC, SAAQ, Secrétariat aux affaires maritimes, MSSS, MSP, MJQ, SCT, MF, MTMDET, Secrétariat à la condition féminine, SAIRID, SHQ, MTESS, MAPAQ, MRIF, Transition Énergétique du Québec, MERN, MESI, MCC, MAMH, MELS, Société du Plan Nord, SAA	Participer aux rencontres et appuyer le Réseau, au besoin, sur les problématiques intergouvernementales en matière de protection des renseignements personnels.	Travaux en continu

PÉRIODE 2018-04-01 À 2019-02-28– LISTE DES RENCONTRES ¹					
GROUPES DE TRAVAIL	OBJECTIF	PRÉSIDENT / COORDONNATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL	PARTICIPANTS	APPORTS DU SAIRID	RÉSULTATS
Comité sur la gestion de l'information APN	Dresser un état de situation relativement à la gestion de l'information gouvernementale dans un environnement numérique (forces, faiblesses, opportunités, menaces)	SCT	SAIRID, BANQ, CNESST, MJQ MAMOT, MCE MTESS, RAMQ Revenu Québec, Retraite Québec, SAAQ, SCT	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Comité sur l'accès aux données des chercheurs	Élaborer un processus d'accès à certaines banques de données aux fins de recherche, notamment dans le domaine de la santé.	Ministère des Finances	MSSS, MESI, l'ISQ, RAMQ, CAI et SAIRID	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	Travaux en continu

))(((

5. La liste des mandats qui ont été confiés au DGE et à la Commission de la représentation électorale, ainsi que l'ensemble des documents et échanges avec le cabinet de la ministre relativement à ces mandats.

Aucun mandat n'a été confié au DGE et à la Commission de la représentation électorale.

))(((

6. Indiquer, en 2018-2019, pour le SAIRID :
- le nombre de rencontres ou de réunions et les frais afférents;
 - la liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
 - les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation;
 - la liste des participants à des colloques, à des congrès et les coûts afférents.

Veillez vous référer à la question 13 des renseignements généraux.

))(((

7. Indiquer les sommes dépensées pour 2018-2019 par le SAIRID pour l'informatique et les technologiques de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Veillez vous référer à la question 7 des renseignements généraux.

))(((

8. Nombre de personnes ayant signifié leur intérêt pour un poste de dirigeant ou de membre d'organisme nommé par l'Assemblée nationale en 2018-2019, incluant copie de leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt. Ventilation par poste convoité.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

))(((

9. Dépôt du plan financier (budget des dépenses par activité) et stratégie de ce portefeuille pour l'année 2018-2019.

Conseil exécutif

**Programme 6
Accès à l'information et réforme des institutions démocratiques**

(en milliers de dollars)

Éléments	Budget de dépenses 2019-2020	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2019-2020	Crédits 2018-2019
1. Cabinet de la ministre de la Justice Volet accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques	286,8	-	-	286,8	989,2
2. Commission d'accès à l'information	7 688,9	155,0	87,0	7 620,9	7 543,9
3. Réforme des institutions démocratiques	1 236,0	-	-	1 236,0	1 240,5
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	796,6	-	-	796,6	798,8
	<u>10 008,3</u>	<u>155,0</u>	<u>87,0</u>	<u>9 940,3</u>	<u>10 572,4</u>
Crédit à voter				9 940,3	10 572,4

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de nos institutions démocratiques et plus particulièrement de notre cadre électoral, à élaborer les orientations gouvernementales, en matière de transparence des institutions, à modifier et bonifier à cet effet les lois et règlements relatifs à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels de même qu'à promouvoir et assurer l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Finalement, d'assurer un rôle-conseil pour le gouvernement en ces matières.

Ventilation par supercatégorie

(en milliers de dollars)

Éléments	Éléments				2019-2020	2018-2019
	1	2	3	4		
Budget de dépenses						
Rémunération	175,0	6 224,6	932,9	645,0	7 977,5	8 315,6
Fonctionnement	57,2	1 464,3	303,1	151,6	1 976,2	2 196,6
Transfert	54,6	-	-	-	54,6	109,2
	<u>286,8</u>	<u>7 688,9</u>	<u>1 236,0</u>	<u>796,6</u>	<u>10 008,3</u>	<u>10 621,4</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations tangibles	-	62,0	-	-	62,0	62,0
Immobilisations en ressources informationnelles	-	25,0	-	-	25,0	44,0
	<u>-</u>	<u>87,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>87,0</u>	<u>106,0</u>

Crédits des ministères et organismes

64

))(((

10. La liste des rencontres de la ministre ou du Secrétariat avec la Commission de la représentation électorale en 2018-2019, incluant les dates, les lieux, ordres du jour, objets et personnes présentés.

Aucune rencontre de la ministre ou du Secrétariat avec la Commission de la représentation électorale.

))(((

11. La liste des rencontres de la ministre ou du secrétariat avec le DGEQ en 2018-2019, incluant les dates, les lieux, ordres du jour, objets et personnes présentes.

La ministre ou le Secrétariat ont des échanges avec le DGEQ. Ces échanges tiennent compte de la particularité de l'institution, c'est-à-dire, une institution indépendante qui relève de l'Assemblée nationale puisque le Directeur général des élections est nommé par l'Assemblée nationale.

))(((

12. Bilan du taux de participation aux élections municipales, scolaires et provinciales qui se sont tenues en 2018-2019.

Pour 2018-2019, il n'y a pas eu d'élections générales municipales ni scolaires. Les élections provinciales se sont déroulés le 1^{er} octobre 2018. Selon les données d'Élections Québec dans le Rapport sur les résultats officiels du scrutin, le taux de participation pour ces élections a été de 66,45 %.

Cette question relève toutefois d'Élections Québec. Au palier municipal, cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et au palier scolaire, elle relève du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

))(((

13. Études, analyses ou autres travaux entrepris afin de favoriser la participation électorale.

Le Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques produit plusieurs analyses visant à soutenir et à conseiller le gouvernement en matière d'institutions démocratiques et de participation citoyenne.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

))(((

14. Études, analyses ou autres travaux entrepris afin de favoriser la participation électorale afin de favoriser les candidatures féminines aux élections.

Le Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques produit plusieurs analyses visant à soutenir et à conseiller le gouvernement en matière d'institutions démocratiques et de participation citoyenne.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

))(((

15. Tous les études et analyses ou scénarios commandés ou réalisés au sujet d'une modification à la date des élections municipales.

Cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

))(((

16. Concernant le projet du gouvernement de modification du mode de scrutin :

- a) depuis le 18 octobre 2018, tout étude, analyse ou document produit par le Secrétariat, le DGEQ, la Commission de la représentation électorale ou par un organisme externe à la suite d'une demande du Secrétariat ou de la ministre;
- b) toutes les organisations, les personnes et les acteurs de la société civile rencontrés par la ministre, son cabinet et/ou le Secrétariat. Indiquer les personnes présentes;

Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.

- c) tous les frais reliés à ces consultations;

Veillez vous référer à la question 13 des renseignements généraux.

- d) le nombre d'effectifs reliés aux travaux sur le changement de mode de scrutin.

Veillez vous référer à la question 15j des renseignements généraux.

))(((

17. Total de toutes les sommes versées au Mouvement démocratie nouvelle ainsi que les conditions associées à ces sommes. Détailler les échanges de la ministre, son cabinet et/ou le Secrétariat avec le Mouvement démocratie nouvelle.

Le 26 février 2019, le Gouvernement du Québec a annoncé un appui financier de 225 000 \$ sur deux ans au Mouvement pour une démocratie nouvelle afin qu'il poursuive sa mission de communication et d'éducation visant à faire connaître les grandes lignes de la réforme du mode de scrutin.

))(((

18. Tous les montants versés à des organismes de recherche, des initiatives communautaires, groupes de pression ainsi que les justifications pour les sommes versées et les détails des contrats.

Aucun contrat.

))(((

19. Depuis le 18 octobre 2018, tout document de simulation de la carte électorale en fonction du mode de scrutin proportionnel mixte.

Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.

))(((

20. Depuis le 18 octobre, tout document analysant les impacts financiers de l'implantation potentielle du mode de scrutin mixte, ventilés par régions.

Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.

))(((

21. Depuis le 18 octobre, tout document produit concernant l'utilisation des données personnelles des électeurs par les partis politiques. Copie des échanges avec le DGEQ sur ce sujet.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

))(((

22. Liste des mandats qui ont été confiés au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale par la ministre ou le Secrétariat en 2018-2019.

Aucun mandat n'a été confié au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale.

))(((

23. Liste de tous les appels d'offres lancés par le Directeur général des élections en 2018-2019. Liste des organismes soumissionnaires et copie des soumissions.

Le Directeur général des élections est une personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec. Ses crédits en relèvent également. Cette question doit donc être adressée au Président de l'Assemblée nationale.

))(((

24. Liste des appels d'offres annulés par le Directeur général des élections en 2018-2019 ainsi que les raisons justifiant les annulations :

- a) copie des soumissions;
- b) firme ou individu ayant obtenu le contrat ou le mandat;
- c) copie du contrat.

Le Directeur général des élections est une personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec. Ses crédits en relèvent également. Cette question doit donc être adressée au Président de l'Assemblée nationale.

))(((

25. Nombre total d'infractions émises par le DGEQ en 2018-2019. Ventilé par parti politique.

Le Directeur général des élections est une personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec. Ses crédits en relèvent également. Cette question doit donc être adressée au Président de l'Assemblée nationale.

))(((

26. Nombre total d'infractions émises pour le financement illégal en 2018-2019 ainsi que les sommes totales impliquées (en matière de montant fraudé). Ventiler par parti politique.

Le Directeur général des élections est une personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec. Ses crédits en relèvent également. Cette question doit donc être adressée au Président de l'Assemblée nationale.

))(((

27. Nombre d'infractions émises par le DGEQ en 2018-2019 :

- a) à la suite d'une plainte;
- b) de la propre initiative du DGEQ :
 - i. indiquer pour chacune des infractions :
- c) le nom de l'individu ou de l'organisme visé;
- d) son affiliation partisane;
- e) l'objet de l'infraction;
- f) le résultat de l'infraction (verdict de culpabilité);
- g) le montant d'amende octroyé, si l'individu ou l'organisme a plaidé coupable ou a été reconnu coupable.

Le Directeur général des élections est une personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec. Ses crédits en relèvent également. Cette question doit donc être adressée au Président de l'Assemblée nationale.

))(((

28. Pour chacune des élections partielles scolaires, municipales et provinciales ayant eu lieu en 2018 : coût total ventilé par les différents postes budgétaires appropriés (salaires, locaux, équipements, remboursement des dépenses effectué à chacun des partis politiques, autres dépenses administratives, etc.).

Le Directeur général des élections est une personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec. Ses crédits en relèvent également. Cette question doit donc être adressée au Président de l'Assemblée nationale.

))(((

29. Pour l'élection générale provinciale du 1^{er} octobre 2018 : coût total ventilé par les différents postes budgétaires appropriés (salaire, locaux, équipements, remboursement des dépenses effectué à chacun des partis politiques, autres dépenses administratives, etc.).

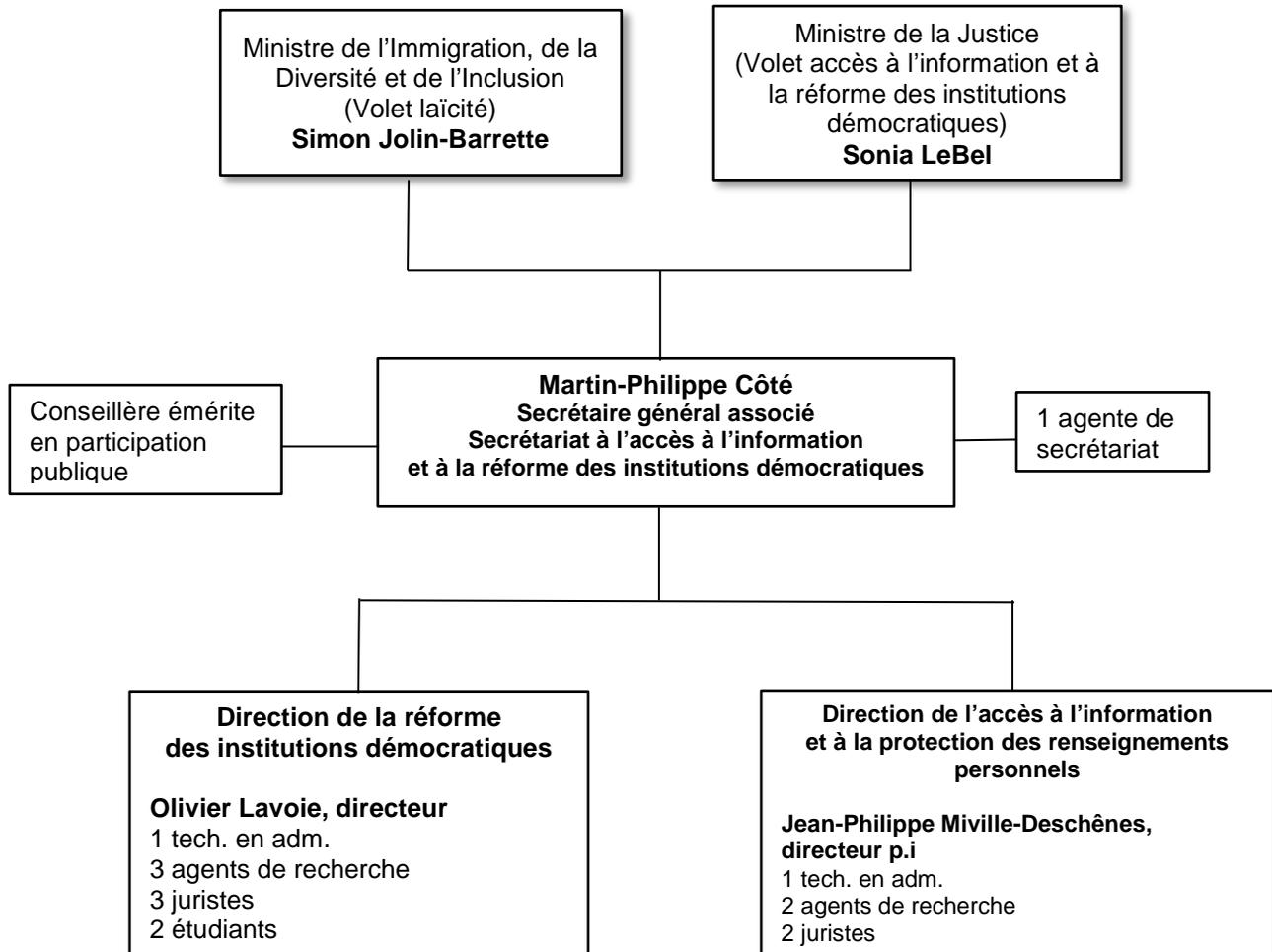
Le Directeur général des élections est une personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec. Ses crédits en relèvent également. Cette question doit donc être adressée au Président de l'Assemblée nationale.

))(((

SECTION 3 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Section 3 – Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle

1. Organigramme complet du Secrétariat à l’accès à l’information et à la réforme des institutions démocratiques (SAIRID), en précisant le titre et le nom des personnes en faisant partie, incluant le statut ou le lien d’emploi (cadre, membre de la fonction publique, contractuel).



Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques
 Ministère du Conseil exécutif
 875, Grande Allée Est, 3^e étage
 Québec (Québec) G1R 4Y8
 Téléphone : 418 528-8024



2. Dans le cas du personnel contractuel, fournir les paramètres du mandat, traitement (salaire et autres considérations) ainsi que la liste et une copie de tout document produit dans le cadre du mandat.

Aucun contractuel.



3. Copie des notes, mémos, opinions, études, mémoires et de tout autre document produits par le SAIRID, ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant notamment le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale et les suites à donner aux recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC). Préciser la nature de ces commentaires, avis ou recommandations.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.



4. La ventilation des sommes dépensées pour 2018-2019 par le SAIRID pour des notes, des mémos, des opinions, des études, des mémoires et tout autre document produits à l'interne ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant, notamment, le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, et les suites à donner aux recommandations de la CEIC.

Aucune somme dépensée pour 2018-2019.



5. La liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2018-2019, dont a fait partie le SAIRID avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

PÉRIODE 2018-04-01 À 2019-02-28– LISTE DES RENCONTRES ¹					
GROUPES DE TRAVAIL	OBJECTIF	PRÉSIDENT / COORDONNATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL	PARTICIPANTS	APPORTS DU SAIRID	RÉSULTATS
Comité interministériel jeunesse	Coordonner les activités relatives à la jeunesse sur le plan gouvernemental et participer à la mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021.	SAJ	SAIRID, MEES, MSSS, MF, MIDI, SAA, MTESS, MESI, MRIF, MFA, MAPAQ, MAMH, MDDELCC, SQRC	Participer aux réunions et aux activités de mise en œuvre de la Politique québécoise de la jeunesse et de la Stratégie d'action jeunesse.	Travaux en continu
Groupe de travail interministériel sur le suivi de l'application du Cadre de référence gouvernemental sur la participation publique	Développer un outil et une procédure de suivi de l'application du Cadre de référence.	SAIRID	MDDELCC, Secrétariat à la communication gouvernementale (SCG), MSSS, MCC, MERN, MAPAQ, MAMH, TEQ, MEES.	Coordonner et animer le groupe de travail et élaborer un outil de suivi de l'application du Cadre de référence.	Travaux en cours
Groupe de travail interministériel sur la Stratégie numérique	Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie numérique.	MESI	MESI	Participer aux réunions et aux activités de soutien pour la mise en œuvre de la Stratégie numérique.	Travaux en continu
Comité des dirigeants gouvernementaux Services Québec	Soutenir les autorités gouvernementales quant aux orientations stratégiques du projet de déploiement de Services Québec	MTESS	MTESS, SAAQ, RAMQ, MESI, MERN, CSPQ, SQI, MJQ, MAMOT, Revenu Québec, MEES, MTQ, Retraite QC, SCT, SCG, CNESST	Participer aux rencontres et à la définition des orientations stratégiques. Soutenir le comité ainsi que différents sous-comités et groupes de travail sur toute question relative à la protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Comité chargé de l'évaluation des aspects techniques et juridiques d'équiper les policiers de caméra corporelle	Évaluer les aspects techniques et juridiques visant à équiper les policiers de caméra corporelle	MSP	SAIRID, MSP, DPCP et SQ, Service de police de Laval, Service de police de Sherbrooke, SPVM, SPVQ, MJQ, Association des directeurs de police	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Réseau des responsables des relations canadiennes	Partager l'expertise et les bonnes pratiques, et échanger sur des problématiques, dans l'optique d'une synergie	SQRC	MDDELCC, MFFP, Min tourisme, MFA, OPC, SAAQ, Secrétariat aux affaires maritimes, MSSS, MSP, MJQ, SCT, MF, MTMDET, Secrétariat à la	Participer aux rencontres et appuyer le Réseau, au besoin, sur les problématiques intergouvernementales en matière de protection des	Travaux en continu

PÉRIODE 2018-04-01 À 2019-02-28– LISTE DES RENCONTRES ¹					
GROUPES DE TRAVAIL	OBJECTIF	PRÉSIDENT / COORDONNATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL	PARTICIPANTS	APPORTS DU SAIRID	RÉSULTATS
	entre les responsables et les ministères et les organismes		condition féminine, SAIRID, SHQ, MTESS, MAPAQ, MRIF, Transition Énergétique du Québec, MERN, MESI, MCC, MAMOT, MELS, Société du Plan Nord, SAA	renseignements personnels.	
Comité sur la gestion de l'information APN	Dresser un état de situation relativement à la gestion de l'information gouvernementale dans un environnement numérique (forces, faiblesses, opportunités, menaces)	SCT	SAIRID, BANQ, CNESST, MJQ, MAMOT, MCE, MTESS, RAMQ, Revenu Québec, Retraite Québec, SAAQ, SCT	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Comité sur l'accès aux données des chercheurs	Élaborer un processus d'accès à certaines banques de données aux fins de recherche, notamment dans le domaine de la santé.	Ministère des Finances	MSSS, MESI, l'ISQ, RAMQ, CAI et SAIRID	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	Travaux en continu



6. La liste des mandats qui ont été confiés au DGE et à la Commission de la représentation électorale.

Aucun mandat n'a été confié au DGE et à la Commission de la représentation électorale.



7. La liste des correspondances, des demandes ou des mandats adressés au DGE en vertu du décret 6-2019 adopté le 16 janvier 2019 et publié à la *Gazette officielle du Québec* du 6 février 2019.

Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.



8. Indiquer, en 2018-2019, pour le SAIRID :

- le nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents;
- la liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
- les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation;
- la liste des participants à des colloques, à des congrès et les coûts afférents.

Veillez vous référer à la question 13 des renseignements généraux.



9. L'information financière de 2018-2019, ventilée pour chaque événement auquel a participé un membre du SAIRID au Québec et à l'extérieur, en indiquant le lieu, l'événement, les dates, les personnes du SAIRID présentes et, le cas échéant, du cabinet ministériel, en ventilant le montant par frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation (inscription ou autre).

Veillez vous référer aux questions 1 et 13 des renseignements généraux.



10. Indiquer les sommes dépensées pour 2018-2019 par le SAIRID pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Veillez vous référer à la question 7 des renseignements généraux.



11. Nombre de personnes ayant signifié leur intérêt pour un poste de dirigeant ou de membre d'organisme nommée par l'Assemblée nationale en 2017-2018, incluant copie de leur *curriculum vitae* accompagné d'une lettre d'intérêt. Ventilation par poste convoité.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.



12. Indiquer la liste des rencontres entre la ministre, un membre de son cabinet ou du personnel du SAIRID en 2017-2018 et en 2018-2019 incluant les dates, les lieux et les personnes présentes concernant les suites à donner au :
- volet éthique du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction;
 - rapport de la Commission des institutions intitulé « Étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale » avril 2017;
 - rapport du Commissaire au lobbyisme intitulé « Étude sur l'assujettissement de tous les organismes à but non lucratif aux règles d'encadrement du lobbyisme, tel que prévu au projet de loi n° 56, Loi sur la transparence en matière de lobbyisme » de juin 2016.

Les documents demandés sont essentiellement constitués de renseignements confidentiels en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c A2-1). L'évaluation de l'accessibilité de chaque renseignement doit être déterminée par le responsable de l'accès du ministère du Conseil exécutif dans le contexte du traitement d'une demande déposée en vertu de cette loi.